

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA SELECTION D'UN
CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN RECUEIL POUR LE PARTAGE
DES BONNES PRATIQUES DE FORMATION DUALE AU SEIN DU RESEAU
DES ENM ET DE LA PLATEFORME**

1- La Commission de l'UEMOA et le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) ont signé le 30 décembre 2022, une convention de financement qui détermine les modalités de mise en œuvre des activités du Programme Régional de Formation Professionnelle (PROFOR), Phase 1, confiées au RAFPRO en qualité de Partenaire de Mise en Œuvre (PMO).

2- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'année 2023, du Programme Régional de Formation Professionnelle, le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle lance le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt afin de sélectionner un consultant individuel pour la réalisation d'un recueil pour le partage des bonnes pratiques de formation duale au sein du réseau des ENM et de la plateforme.

3- Le travail du consultant consistera à recueillir auprès des institutions et Fonds, les bonnes pratiques de formation duale capitalisées à leur niveau. A cet effet, le Secrétariat Permanent du RAFPRO mettra le consultant en rapport avec les Experts points focaux des institutions et fonds des pays couverts par le PROFOR.

La durée de la mission du consultant sera de douze (12) jours ouvrés, étalés sur la période du mois d'août – septembre 2023.

4- Par le présent appel, le Bureau Exécutif du RAFPRO, à travers le Secrétariat Permanent, invite les consultants (individuels) à présenter leur candidature en vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de propositions ultérieure.

5- Les consultants éligibles, et intéressés doivent fournir les informations en langue française uniquement sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation des prestations susmentionnées (Curriculum Vitae, Référence de prestations similaires, Expériences dans des missions comparables, Attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes).

6- L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du RAFPRO de le retenir sur une liste restreinte.

7- Les expressions d'intérêt rédigées en français et portant la mention « Réponse à l'avis à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'un recueil pour le partage des bonnes pratiques de formation duale au sein du réseau des ENM et de la plateforme » doivent parvenir au plus tard le **lundi 31 Juillet 2023 à 16 heures** à l'adresse électronique amani9franc@yahoo.fr ou en version physique sous pli fermé en un (01) original et une (01) copie à l'adresse suivante :

Secrétariat Permanent du Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) 01 BP 4420 Cotonou- Lot 4002 Akpakpa Dodomey Quartier Enagnon Immeuble Riviera Golf 2^{ème} Etage,

8- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 16h30 minutes à la Salle de conférence du Secrétariat Permanent du RAFPRO.

9- Les appréciations porteront notamment sur la qualification générale et les expériences du consultant.

10- Les critères d'appréciation sont les suivants :

Critères d'évaluation	Barème
Expériences de dix ans au moins dans la réalisation des études dans le domaine de la formation professionnelle, en capitalisation des expériences, planification, statistique, sociologie...	30
Expériences spécifiques (au moins cinq missions de consultation dans le domaine de la formation professionnelle ou de capitalisation des expériences)	60
Connaissance de la région (2 points par expériences dans chacun des pays de la zone du PROFOR)	10
Total des points	100

11- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus **aux heures d'ouverture de bureau de 09 heures à 17.**

Le Président a.i



Alexis Claude Junior KOMASSA II PETOEKAMA